

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 28 FEVRIER 1797.

*De Naples, le 29 Janvier.*

Le 12 de ce mois, l'anniversaire de la naissance du Roi (qui est entré dans la quarantième année de son âge) a été célébré avec beaucoup de solennité à la cour par des fêtes auxquelles le peuple a pris part. On y a remarqué plusieurs pièces curieuses d'horlogerie et de porcelaine, représentant des emblèmes analogues au prochain mariage de notre prince héréditaire avec la sœur de l'Empereur. Le lendemain, on a célébré une grande messe en actions de grâces pour la paix avec la république française. Le père Michel Torelli, prédicateur, a prononcé un long discours sur les avantages de la paix.

*Suite de Paris, du 19 Février.*

Le 18, le Directoire a reçu avec beaucoup d'appareil les drapeaux enlevés dans les derniers combats par l'armée d'Italie; ils ont été présentés par le chef d'escadron Bessières. Le ministre de la guerre a prononcé un discours analogue à la circonstance; Bessières a aussi parlé, et le président du Directoire a fait une réponse, dont voici le passage le plus remarquable: „Tandis que les enfans de la liberté affermissent la république par des actions qui leur méritent la reconnoissance de nos derniers neveux, des lâches, en invoquant la paix, méditoient de relever le trône sur les cadavres palpitans de nos frères. Nous voulons aussi la paix, elle fait l'objet de nos plus vives, de nos plus constantes sollicitudes; mais nous avons besoin d'une paix solide et durable, et nous ne consentirons jamais de trêve honteuse et perfide qui amèneroit le déchirement de la France. Que tous les pervers, vendus aux ennemis de la patrie, réunissent leurs cris séditieux. Le Directoire exécutif n'en marchera que d'un pas

plus ferme dans la route que son devoir lui a tracée. Il saura mourir, ou le nom français, que des infâmes voudroient plonger dans le néant, fera porté avec orgueil, et s'attirera partout le respect et la confiance.”

Les employés au ministère des relations extérieures ont célébré par un repas civique la prise de Mantoue. Le ministre (dit le *Rédacteur*) est venu passer quelques momens au milieu de ses coopérateurs. Parmi les *Toasts*, on a remarqué ceux que ce ministre a portés aux puissances alliées de la République, et à la paix générale que nos guerriers dictent à la pointe de leur épée.....

L'armée d'Italie chante maintenant dans sa marche, des strophes où il est dit que le glaive des Gaulois républicains, n'a plus soif que du sang des Rois..... Peuples qui vivez heureux sous le gouvernement d'un seul, vous entendez!.....

Un journal raconte que le général Hoche, avant son départ de Paris pour l'armée, a eu une vive querelle avec le Journaliste Isidore Langlois, et l'a traité *militairement*; que deux autres officiers ont également usé de violence envers le Rédacteur du *Miroir*..... Les militaires sont-ils donc nos juges? où est la liberté, où sont les loix?..... (s'écrie le confrère des maltraités).

Des nouvelles de la Corse, en date du 26 Janvier, annoncent que cette isle a éprouvé de vives agitations. Les communes de Caleuzanna, Cassano et Zeglia, du département de Galo, étoient le foyer de l'insurrection. A Cassano, on a fait feu sur les républicains. Le commissaire Miot a fait arrêter quelques instigateurs, désarmer les insurgés et évacuer le couvent d'Alziprato, dont les religieux avoient fomenté les rassemblemens. Il y a été établi une force militaire.

Le mois fortuné de Germinal s'avance (s'écrie le Rédacteur de la *Quotidienne*) ; la voix publique appelle aux places d'honneur ceux qui sont dignes de les remplir. L'opinion élève une voix puissante ; vous qui nous gouvernez, ne résistez pas contre elle ; cette lutte ne pourroit amener que des malheurs. Environnez-vous des vrais amis de l'ordre, et faites rentrer dans la fange ceux qui n'auroient jamais dû en sortir ; c'est là le seul moyen de réparer vos torts, et d'en mériter l'oubli..... Et cette guerre désastreuse, pourquoi la prolonger ? On prodigue l'or et le sang des François pour quelques lieues quarrées ! Etes-vous donc destinés à creuser le tombeau de la génération actuelle ? Des cris de douleur se répètent par-tout, et le peuple, à qui l'on a tant de fois promis le bonheur, ne demande que le repos. Venez, pénétrez dans l'enceinte de ces édifices antiques, consacrés par la piété de nos pères ; vous l'y trouverez prosterné devant l'Eternel, et les mains élevées vers le ciel : il cherche à le calmer ; il demande la fin de tous les maux que la révolution a engendrés. C'est à vous qu'il est réservé d'arrêter le cours de cette funeste révolution ; aurez-vous le courage de remplir dignement cette tâche glorieuse ? Fermez le temple de Janus ; rendez la paix à l'Europe. Qu'importe plus ou moins de terrain conquis sur l'ennemi ? Nous aurons assez gagné, puisqu'il nous restera l'expérience du passé, et nous conserverons, en cheminant doucement avec notre constitution, une haine violente à l'anarchie et à ses exécrables suppôts.

Le judicieux auteur des *Nouvelles Politiques* n'exprime pas avec moins de force le vœu général pour la paix : „Si nous ouvrons une nouvelle campagne (dit cet écrivain), il est aisé de prédire qu'elle sera plus meurtrière encore que celles qui l'ont précédée : l'Autriche combattra pour ses foyers ; et nous, nous ne semblerons plus combattre que pour la ruine des peuples. Nous n'avons plus devant nous aucune possession qu'il nous soit ni utile ni possible de joindre à notre territoire, à notre puissance ; notre unique intérêt paroitra être de bouleverser : nous servirons l'ambition de quelques gouvernemens jaloux, qui se réuniront contre nous au moment du revers ; nous sacrifierons l'élite de nos armées triomphantes, et nous nous priverons du boulevard qu'elles nous offrent ; nous rendrons impossible parmi nous un état fixe de dépenses ; toute notre gloire extérieure, en supposant qu'elle se soutienne, ne nous sauvera pas de l'inévitable infamie de la banqueroute ; chacun de nos succès fera autant de malheureux au-dedans de la France, qu'au-dehors. Nous dévorerons le pro-

duit d'énormes contributions : les terres tomberont à une valeur bien moindre encore que celle où déjà elles sont abaissées aujourd'hui. Nous ferons en proie à tous les fléaux d'un pays où les propriétaires sont opprimés, où toutes les classes souffrent, où le mécontentement général agite toutes les passions. Le gouvernement François, haï de toute l'Europe, sera abhorré parmi nous, et les amis de l'ordre ne sauront plus qui invoquer.

L'ouvrage de M. Necker fait beaucoup de bruit (dit la *Quotidienne*) ; tous nos écrivains en ont parlé, chacun à sa manière, chacun dans son sens. On en parle dans tous les cabinets, dans tous les salons, et jusques dans les couloirs de l'Assemblée..... Avez-vous lu M. Necker ? Que dites-vous du premier volume ? quelle touchante expression dans le récit de la mort du roi !..... Avez-vous remarqué son adresse, sa politique, son talent d'unir les pensées de la morale, etc. ? disent les uns. Connoissez-vous un homme plus vain, plus emphatique, plus entortillé ? disent les autres. . . . Avez-vous lu M. Necker ? Avez-vous lu *Baruch* ? — Oh ! parbleu, messieurs, je vous répondrai comme Jacques Boileau répondit à Lafontaine *vous avez mis vos bas de travers.....* M. Necker assure, en commençant, que l'époque des révolutions n'est pas le tems qu'il faut choisir pour en écrire l'histoire. Pourquoi donc l'a-t-il choisi pour écrire la sienne ?..... C'est 1<sup>o</sup>. que la sienne n'est pas la nôtre. Il avoit besoin d'écrire son apologie, et de repousser les traits dont ses ennemis l'accablent depuis quatre ou cinq ans..... 2<sup>o</sup>. C'est moins une histoire de la révolution, que des matériaux pour l'histoire qu'il nous donne, et qu'il a recueillis, dit-il, pour les *Tue Live* et les *Tacite* des âges futurs.....

Nous citerons encore, avec la *Quotidienne*, un fragment du récit de M. Necker.

„Déjà les précurseurs de la marche funèbre étoient arrivés ; le Roi les voit, il lève les yeux aux ciel ; il jette un regard sur l'appartement de ses fidèles amis ; il leur adresse au dedans de son cœur un dernier adieu, et d'un ton fier encore, il dit au commandant de la garde : *Parons*.

„Un carosse l'attendoit. Dieu ! quels souvenirs le seroient présentés à lui, s'il eût pu songer à la terre ! Ce n'étoit plus ce tambour, ces instrumens de fête qui annoncèrent autrefois sa sortie ; ce n'étoit plus ces courtisans attentifs aux regards qu'il jetteroit sur eux, ni cette foule aimante qui faisoit retentir les airs des cris de *vive le Roi*. Tout avoit disparu. Un double et triple rang d'hommes armés, au cœur d'airain, au regard farouche, et ferrés les uns

contre les autres, environnoient sa voiture. Un prêtre renégat, nommé Jacques Roux, y avoit pris place en face du Roi.... La marche dura deux heures. Toutes les rues étoient bordées de soldats, et un morne silence régnoit dans la ville. Les portes de la plupart des maisons étoient fermées, et la police avoit sévèrement défendu que personne parût aux fenêtres. Tous les actes de l'autorité eurent ce jour-là le sceau du crime, de la peur et de la violence.

„Le Roi touchoit à ce moment terrible que notre nature ne peut concevoir, et pour lequel nous n'avons rien d'appris. Il contemple sans foiblesse l'autel ignominieux destiné à son sacrifice. Il détache, il écarte lui-même la partie de ses vêtemens qui pouvoit gêner l'action du fer assassin. Hélas! il faut tout dire, il faut en avoir le courage; un infâme exécuteur voulut lier ses mains; il s'approcha du Roi, et un regard d'indignation le force à reculer..... Enfin il se place lui-même sur la planche fatale. O trônes! ô grandeurs de la terre! il n'y a plus qu'une minute, qu'une seconde à franchir, et jusqu'à votre ombre, tout va s'évanouir dans la nuit du néant..... Il n'y a plus.,..... Arrêtons-nous un moment, c'est assez pour nos forces.

„Habitans de Paris, vous avez été les témoins de cet horrible sacrifice.... mais vous étiez vous-mêmes sous le couteau de vos tyrans.....

#### Conseil des 500. — Séance du 17.

Le Directoire envoie par un message 70 liasses de pièces relatives aux prêtres réfractaires; plus, un rapport du ministre de la police sur l'esprit public des départemens de l'Eure et des Landes. Dans l'Eure, selon le ministre, les mécontents se multiplient, et la ruine des propriétaires et des créanciers, l'élévation des agioteurs et des gens de rien, y contribuent; les réfractaires confessent, disent la messe, et prêchent la contre-révolution: les défenseurs de la patrie rentrent, et comme ils ont manqué de tout, ils ne veulent point retourner. Même situation dans le département des Landes, où une commune a entendu un réfractaire lui dire: „Mes frères, nous voici revenus parmi vous; attendons le moment où les brigands qui ont assassiné le Roi, sa femme et les enfans, cesseront de régner; nul républicain n'aura l'absolution; nul ouvrier servant un patriote, ne l'aura: en attendant, il ne faut point payer les impositions; les armées se débanderont, et celles de l'Empereur triompheront des régicides. — Le commissaire du Directoire exécutif, qui transmet ce discours, ajoute: Il n'y a point de loix pour ces délits; que le conseil des 500 gé-

misse de son infouciance; c'est lui qui nous a plongés dans le gouffre où nous sommes. — *Cela est vrai*, s'écrient quelques membres. — Rouhier s'élève contre l'indécence du reproche fait au conseil par un commissaire du Directoire (*Il a raison*, s'écrient Lefage-Senault, Bentabole et autres). Il demande que le rapport de la commission soit fait demain.

Boissy désireroit que l'on fût comment ce commissaire s'est procuré le discours dont il parle, et surtout si le Directoire a donné ordre de poursuivre, conformément aux loix, le scélérat qui a provoqué directement à la royauté. Il demande donc un message. — Hardy s'écrie qu'on vient distraire le conseil de son véritable objet; qu'il ne s'agit pas d'un individu, mais de toute la république que les prêtres fanatiques et les émigrés tourmentent de mille manières. Il s'appuie sur les pièces de la dernière conspiration. Il cite une lettre du prétendant qui paroît compter beaucoup sur le Midi, sur Lyon, et particulièrement sur une certaine société assez fameuse. — *C'est Clichy*, dit un membre. — Je n'ai pas dit le mot, reprend Hardy; mais si le portrait est si fidèle qu'il soit possible de s'y méprendre, ce n'est pas ma faute. Je pense qu'il n'y a rien de mieux à faire que de chasser les prêtres et les émigrés, et d'achever la loi contre la calomnie.

Duprat s'engage à prouver lors de la discussion, de quelle source impure sont parties les dénonciations contre les prêtres. Enfin, après assez d'agitation, on renvoie les 70 liasses à la commission qui doit faire son rapport demain.

Séance du 18. — Dubruel obtient la parole pour le rapport sur les prêtres. Au parti que vous allez prendre, dit-il, tient peut-être l'affermissement de la république. Cette considération doit suffire pour commander toute votre attention. Telle est la tactique de nos ennemis, qu'ils sont parvenus à perluader à un trop grand nombre de citoyens que la religion catholique étoit incompatible avec la république; ainsi ils veulent détacher du gouvernement les hommes attachés à la religion de leurs pères. Il s'agit donc de prouver que les institutions républicaines ne blessent en rien cette religion; c'est ce que le rapporteur a entrepris de prouver.

Le conseil a d'abord prêté quelque attention; mais la grande majorité voyant qu'elle faisoit des efforts superflus pour entendre Dubruel, dont la foiblesse de la voix ne permettoit de recueillir que quelques idées éparées, l'inattention la plus bruyante a succédé, et les membres du conseil, en se livrant à des conversations particulières, ont paisiblement attendu la fin de la dissertation, et la lecture du projet de

décrot. (Nous avons donné hier la substance de ce projet.)

*De Trieste, le 13 Février.*

L'on mande d'Udine, que S. A. R. l'Archiduc Charles, après un court séjour dans cette ville, s'est rendu au corps d'armée qui occupe les bords de la Piave. D'autres avis disent que les françois se sont entièrement retirés de Treviso, et que l'on a commandé dans ce dernier endroit, 10 mille rations de pain pour nos troupes.

*De Boizen, le 19 Février.*

Hier, l'on reçut la nouvelle que les françois paroissent vouloir évacuer Trente, et que déjà ils enlevoient l'artillerie qui se trouvoit dans cette ville. D'un autre côté, l'on a appris que l'armée du Prince Charles s'étoit mise en mouvement des environs de Görz et s'avançoit par Pentafel contre l'ennemi. Cette armée compte déjà 40 mille hommes effectifs.

Notre corps d'armée du Tyrol reçoit journellement des renforts, dont une grande partie arrive sur des charriots. L'on est occupé à fortifier le couvent de Senber; toutes les batteries situées en avant de notre ville vont être garnies de canon. Nos défenseurs Tyroliens sont pleins d'ardeur et de bonne volonté.

L'on a publié dernièrement à Inspruck la proclamation suivante:

„Comme l'ennemi paroît surtout redouter les arquebusiers Tyroliens, et qu'il cherche par tous les moyens à les détourner de leurs généreuses résolutions, celle-ci est pour exhorter de nouveau les braves Tyroliens à persévérer dans leur zèle et leurs efforts efficaces pour la défense du pays. Et afin que l'on puisse distinguer ces braves soldats nationaux, on les engage à prendre un collet vert, et des paremens de la même couleur, et à porter une cocarde à leur chapeau.

*Comte de Lehrbach, commissaire Impérial.*

*Des frontières du Tyrol, le 20 Février.*

Le digne général comte de Canto, commandant de Mantoue, est maintenant à Laybach, capitale de la Carniole, où il attend les ordres de S. M. Le général-major Roselmini et plusieurs officiers majors et subalternes sont morts à Mantoue, pendant le blocus de cette place.

L'on assure qu'il y aura incessamment de grands changemens dans l'armée impériale d'Italie, non seulement parmi les généraux, mais aussi dans la distribution des brigades. Tous les habitans des duchés de Carniole et de Carinthie, ainsi que des deux comtés réunis de Gorice et de Gradisca, dans le Frioul autrichien, vont se lever en masse. Depuis l'arrivée de S. A. R. l'Archiduc Charles, plus de 25 mille volontaires Tyroliens se sont fait inscrire pour se rendre à l'armée.

Les lettres de Bude assurent que depuis le 14 de ce mois, 20 mille Hongrois se sont mis en route pour l'armée; la plus grande partie est transportée sur des chariots.

*De Ratisbone, le 24 Février.*

Sa Majesté Impériale a envoyé un décret de ratification à la diète générale de l'Empire, en date du 12 Février, concernant le recours du Prince de Neuwied. Ce décret est accompagné d'un rescrit à la Chambre Impériale dans lequel il est dit entre autres: „que le Prince de Neuwied, depuis un séjour de deux ans tant à Vienne qu'à Ratisbonne, a donné des preuves non interrompues de la plus haute capacité, de sorte qu'on s'est formé l'idée favorable qu'il est en état de pouvoir administrer et gouverner seul. Nous attendons de la sagesse de notre Chambre Impériale qu'elle trouvera dans cette conviction rassurante, ainsi que dans les résolutions de la diète, des motifs suffisans pour lever la curatèle qui a été accordée provisoirement par les deux tribunaux de l'Empire.

\* \* \* Tablettes de Bouillon, de la meilleure qualité & d'une utilité démontrée pour la guerre, les voyages, la chasse & les maisons particulières. La livre de 64 portions coue 3 fl. 30 kr.; elle est composée de 4 tablettes exactement moulées & divisées en 16 portions chacune. Ces tablettes sont sèches, compactes & se conservent très facilement. Elles se vendent avec les imprimés françois & allemands où leur usage est détaillé, au Bureau de ce Journal, rue de la Monnoie No. 209.

\* \* \* On prie M. l'abbé Urvoÿ de la Mothe, chanoine & vicaire-général de Nancÿ, de donner son adresse par la voie de ce Journal.

\* \* \* M. le comte de Gourcy prie M. Christophe baron de Reumon son beau-frère de lui faire parvenir son adresse au Bureau de ce Journal; à son défaut, il prie M. son fils, ou quelqu'un de sa famille, de lui rendre ce service.

\* \* \* M. Le Duc, prêtre du diocèse d'Evreux, prie les personnes qui pourroient lui donner des renseignements sur la demeure actuelle de M. Jouvin, curé de la même ville, d'avoir la bonté de les lui adresser chez M. Holsch, conseiller de la cour, à Hildesheim en Basse-Saxe.